



MENTION

SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANTES, ENVIRONNEMENT

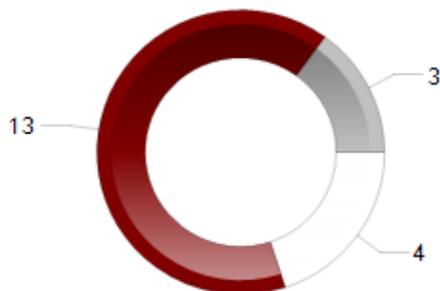
PARCOURS

ECOSYSTEMES ET BIOPRODUCTION MARINE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 20



Taux d'insertion
à 18 mois : 76%
à 30 mois : 95%

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 20



■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

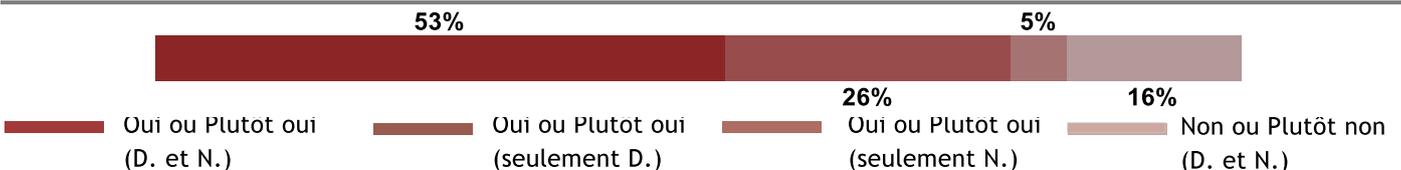
- Ingénieur d'études en télédétection
- Ingénieur environnement SIG
- Doctorant en biologie
- Operation executive
- Chargé d'études environnement
- Enseignant en physique chimie et sciences et vie de la terre
- Ingénieur études et développement
- Chef de projet
- Géomaticien

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 18



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 19



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 19

- Relations personnelles ou professionnelles 32 %
- Pôle Emploi, Apec 11 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 32 %
- Création de mon entreprise 5 %
- Candidature spontanée 11 %
- Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 5 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

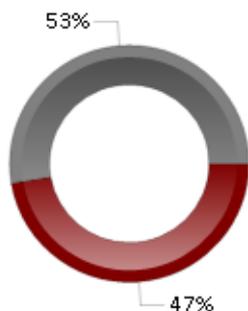
Nombre de réponse(s) : 18



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 19



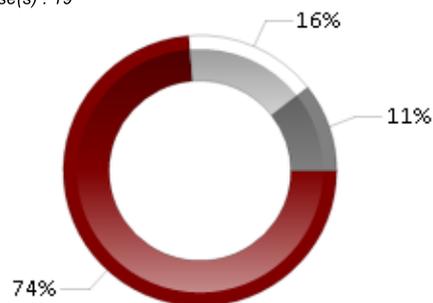
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

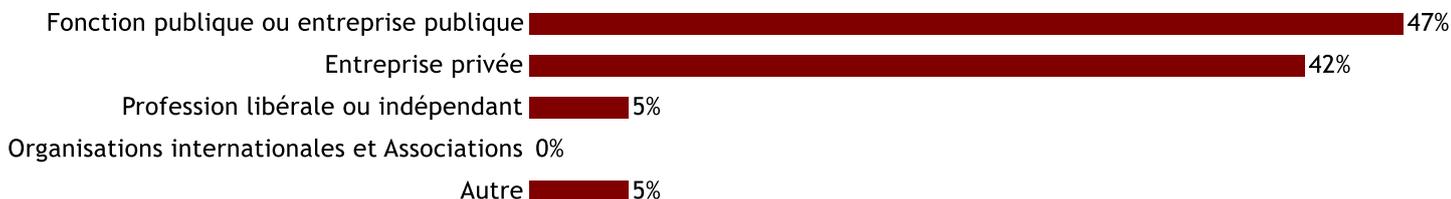
Nombre de réponse(s) : 19



Cadre Technicien Employé

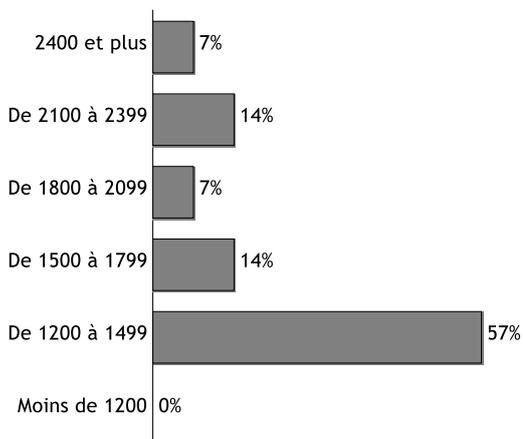
Employeur

Nombre de réponse(s) : 19



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 14



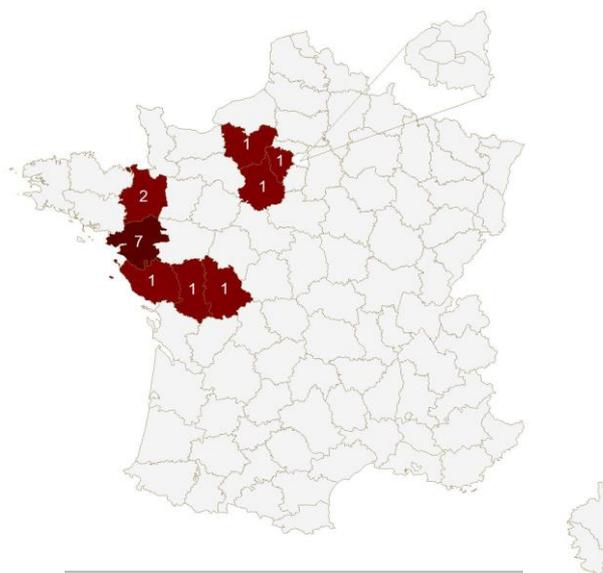
Salaire médian : 1476 euros

Salaire moyen : 1737 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 19



Emplois à l'étranger : 4

